



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2010, Université Bordeaux Montaigne. <hceres-02035879>

HAL Id: hceres-02035879

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035879v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3 - Michel de Montaigne

Demande n° S3110056085

Domaine : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Mention : Philosophie

Présentation de la mention

Il s'agit d'une licence « mono-disciplinaire » de Philosophie, comportant une seule « spécialité », terme à la fois impropre et sans objet. Les modifications pour ce quadriennal semblent modestes : les UE (unités d'enseignement) doubles du type « Philosophie générale et histoire de la philosophie » sont abandonnées au profit d'UE simples, sauf dans le cas des UE d'histoire de la philosophie qui peuvent être associées à des UE en langues anciennes. L'effectif prévu est de 110 en S1, 80 en S2, 60 en S3, puis 50 pour les semestres suivants, ce qui semblerait signifier que l'équipe pédagogique considère comme une constante le taux élevé des abandons et des échecs dans cette filière.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La licence de Philosophie de Bordeaux 3 est d'une grande cohérence quant au contenu disciplinaire. Celui-ci apparaît à la fois exigeant, classiquement structuré dans son organisation en grands domaines (philosophie générale, histoire de la philosophie, histoire des sciences, esthétique, philosophie morale et politique, logique, métaphysique), et ouvert à des champs disciplinaires adjacents (sciences, droit, religion). Le contenu des enseignements, qui change chaque année, témoigne d'une véritable dynamique intellectuelle nécessairement communicative. L'usage des TICE semble largement développé et considéré comme un moyen de contact permanent entre enseignants et étudiants. L'étude de textes en langue étrangère révèle que la philosophie à Bordeaux 3 est conçue comme une discipline en quelque sorte universelle. En revanche, la question du devenir des étudiants de philosophie reste relativement en suspens, même si elle fait l'objet de réflexions de la part de l'UFR, et même si elle est en partie assumée, comme pour les autres disciplines, par des dispositifs mis en place au niveau de l'Université. Les UE non disciplinaires étant moins décrites que les UE disciplinaires, on a parfois le sentiment qu'elles constituent une formation parallèle à la formation en philosophie et que l'interdisciplinarité serait à renforcer.

- Points forts :

- Une formation dans la discipline complète et ambitieuse.
- L'évaluation des étudiants, exigeante et fondée sur des exercices variés.
- Le travail de rationalisation de la progression pour 2011-2014 (fin des UE doubles au profit d'UE simples) à la suite d'une réflexion au sein de l'équipe pédagogique.



- Points faibles :
 - La faible prise en compte du devenir des étudiants, pendant leur licence et au-delà.
 - La faible intégration dans le dossier des dispositifs mis en place au niveau de l'Université.
 - La faible part des UE d'ouverture en 1^{ère} année qui ne facilite guère les réorientations alors que les échecs et abandons sont importants.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La qualité de la formation délivrée dans la mention Philosophie étant indéniable, il conviendrait d'aider les enseignants de philosophie à s'appropriier les dispositifs, déjà mis en œuvre ou à venir, visant à améliorer la réussite des étudiants et à leur future insertion professionnelle. D'autres disciplines dans cette même Université, d'autres mentions Philosophie dans d'autres établissements ont montré que c'est tout à fait possible sans que nos collègues aient à renoncer à leur légitime exigence quant aux contenus et à la spécialisation de la formation dispensée. Le dossier, y compris dans ses maladrotes (*cf* la remarque faite dans la première phrase de la présentation), semble révéler un certain isolement de l'équipe pédagogique vis-à-vis des instances pilotant l'offre de formation de l'Université Bordeaux 3 - Michel de Montaigne.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

La licence de Philosophie relève de l'UFR de Philosophie et de composantes associées (Lettres, Histoire, Histoire de l'art, Musique). Si l'organisation pédagogique est cohérente, il manque des informations sur la population des étudiants de philosophie. Et si l'évaluation des étudiants est claire et motivée, l'évaluation des enseignements semble quant à elle rencontrer quelques difficultés. Enfin, les actions de communication vers le privé ou le public paraissent relever davantage de l'Université que de l'UFR elle-même.

2 ● Projet pédagogique :

Le descriptif des UE de la discipline majeure est extrêmement détaillé, présentant de remarquables précisions quant aux contenus, programmes et exercices demandés. Quant à la matière fondamentale, la philosophie, le projet pédagogique paraît excellent, d'autant qu'il fait la part, par exemple, à l'étude de textes philosophiques en langue étrangère. Les autres UE semblent cependant beaucoup plus « adjacentes » du moins quant à leur description : leur contenu est nettement moins développé (compétences additionnelles, compétences transversales). Néanmoins, si l'on prend la licence globalement, le projet pédagogique est tout à fait satisfaisant.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

La faible connaissance de la population étudiante de la mention, l'absence (du moins dans le dossier) de réflexion sur les taux de réussite au cours de la licence semblent moins résulter d'un désintérêt de l'équipe pédagogique que d'un certain désarroi vis-à-vis de ce genre de questions. Si les effectifs et la mise en place d'un suivi des étudiants (pour partie *via* les TICE) semblent contribuer à un niveau de réussite satisfaisant en 2^{ème} et 3^{ème} années de licence, la mise en œuvre de la politique générale de l'Université en ce domaine pour la 1^{ère} année reste encore limitée. De plus, l'organisation même de la licence, précocement spécialisée, rend assez théorique le dispositif de passerelles du type majeur-mineur auquel il est fait allusion. Pour être efficace, ce dernier impose que la « mineure » occupe une part qui ne soit guère inférieure à 1/3 des enseignements, proportion qui est très loin d'être atteinte ici. L'investissement dans le dispositif « orientation active » pourrait permettre à la fois d'élargir l'attractivité de cette filière et d'éviter des erreurs flagrantes d'orientation.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Nos collègues de l'UFR de Philosophie se déclarant « incompetents » pour l'accompagnement et le suivi des étudiants quant à leur insertion professionnelle, ceci ne signifie pas qu'ils se désintéressent de l'avenir de leurs étudiants, à preuve l'organisation d'une Journée « insertion professionnelle des étudiants en philosophie ». L'UFR se mobilise visiblement pour réfléchir aux moyens d'ouvrir la formation à des métiers variés, non limités aux seuls concours de l'enseignement (pour lesquels il n'y a pas d'UE spécifique, ce qui surprend). Les collègues se sentent de fait démunis pour suivre leurs étudiants lorsqu'ils quittent l'Université (le suivi des nombreux étudiants qui s'inscrivent dans le master local pourrait être aisément optimisé). Il serait souhaitable qu'ils se rapprochent de l'ORPEA (Observatoire Régional des Parcours Etudiants d'Aquitaine) qui fédère désormais les observatoires des universités de cette région et pourra leur fournir les informations dont ils ont besoin.

En point positif, on note une bonne ouverture sur l'international fruit d'un probable encouragement à la mobilité.